

Val-d'Or - « Le premier ministre libéral Philippe Couillard peut agir, et il doit le faire maintenant » - Pierre Karl Péladeau

À la suite de leur visite à Val-d'Or, le député de Saint-Jérôme et chef de l'opposition officielle, Pierre Karl Péladeau, le porte-parole du Parti Québécois en matière d'affaires autochtones, Guy Leclair, et la porte-parole en matière de condition féminine et d'habitation, Carole Poirier, ont interpellé le gouvernement libéral afin que des projets depuis longtemps sur la glace puissent enfin débloquer, et ce, dans le but d'apporter des solutions aux problèmes que vivent les communautés autochtones.

« À Val-d'Or, nous avons rencontré des femmes et des hommes qui veulent être écoutés par le gouvernement. Des gens qui demandent que justice soit faite et que les mêmes règles s'appliquent à tous. Nous avons constaté que plusieurs projets se trouvent sur la glace. Ils sont en développement depuis des années et se butent à la lourdeur administrative ou à l'austérité libérale. Pourtant, ce sont des projets concrets qui pourraient apporter quelques solutions à court terme. Le premier ministre libéral Philippe Couillard peut agir, et il doit le faire maintenant », a déclaré le chef de l'opposition officielle.

« Nous avons également constaté que l'année 2015 a été dure pour les itinérants à Val-d'Or, particulièrement pour la clientèle autochtone. Le gîte Chez Willy, un centre de répit qui accueillait les Autochtones dans le besoin, a dû fermer ses portes. L'hiver sera froid à Val-d'Or si le gouvernement ne fait rien. Le ministre des Affaires autochtones doit faire pression sur ses collègues pour que le gîte rouvre ses portes et que les itinérants autochtones de Val-d'Or aient de nouveau accès à un minimum de dignité », a poursuivi Guy Leclair.

« Nous avons rencontré plusieurs organismes communautaires œuvrant pour la sécurité des femmes les plus vulnérables de la région. La Piaule, par exemple, a un projet de construction de 21 logements sociaux dans l'immeuble du Manoir Val-d'Or. Mais le ministre responsable de l'habitation nous disait, lors de l'étude des crédits, qu'il n'avait pas le temps de s'en occuper, car il n'y avait que 24 heures dans une journée. Est-ce que Pierre Moreau pourra bientôt trouver du temps pour faire débloquer le projet dont la population de Val-d'Or a tant besoin? », a ajouté Carole Poirier.

« Depuis 2008, les Autochtones du Québec réclament qu'un plan d'action pour lutter contre le racisme et la discrimination envers eux soit mis en avant. Il aura fallu attendre jusqu'en 2013 pour que le gouvernement du Parti Québécois de la première ministre Pauline Marois décide d'aller de l'avant en organisant des journées de consultation pour préparer ce plan d'action. Depuis l'arrivée des libéraux, tout est au point mort. Est-ce que le gouvernement attendra une autre crise pour se rendre compte de la nécessité d'un plan spécifique pour lutter contre le racisme envers les Autochtones? », a conclu Pierre Karl Péladeau.

Un soutien de Sainte-Julie à Val-d'Or

Pierre Veilleux, président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec basée à Sainte-Julie, est allé à Val-d'Or cette semaine pour se porter à la défense des policiers accusés de voie de fait et d'abus de pouvoir sur des femmes autochtones. Il demande à tous de respecter la présomption d'innocence et de réfléchir au problème de société plus global que vivent les communautés autochtones au pays. Il a accepté de répondre aux questions du journal Les Versants.

Pourquoi vous êtes-vous rendu à Val-d'Or?

Je suis venu soutenir les membres du poste de Val-d'Or et ceux de l'Abitibi-Témiscamingue. Je veux m'assurer qu'ils sont bien encadrés en ce qui concerne leurs droits et pour l'aide psychologique. Beaucoup de policiers ont pris congé et sont dans leur famille. Le poste de Val-d'Or est très affecté. Les allégations du reportage de l'émission Enquête sont préoccupantes et il nous apparaît nécessaire de remettre les pendules à l'heure. Soyons clairs. À ce stade-ci, il ne s'agit que d'allégations, la présomption d'innocence est un principe fondamental dans une société de droit, c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Il y a eu une allégation d'ordre sexuel visant un policier qui est décédé, et une autre concernant un policier que personne n'est capable d'identifier pour l'instant. Les huit actuellement relevé de leur fonction ne sont pas sujets d'allégation d'ordre sexuel. Les enquêtes vont se poursuivre, respectons nos institutions chargées d'étudier et d'analyser le travail des policiers, et concentrons-nous plutôt comme société à trouver des solutions viables pour des personnes vulnérables.

Pourquoi il y a autant de tension à Val-d'Or?

Il y a de l'itinérance à Val-d'Or. Ils sont environ une trentaine de personnes dans les rues. Il y a des gens qui vivent l'itinérance volontairement et il y a les exclus des conseils de bande. Avec ce phénomène, il y a des problèmes de toxicomanie, de boisson, de prostitution. À l'échelle nationale, il y a beaucoup de violence faite aux femmes autochtones à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. Des femmes ont disparu il y a quelques années et n'ont jamais été retrouvées. Le gouvernement fédéral doit faire une Commission pancanadienne pour étudier le problème en profondeur et remettre en question tout le système qui a été instauré il y a quelques années.

Pourquoi êtes-vous contre une enquête publique au Québec?

Le gouvernement provincial n'a pas à faire une enquête publique pour l'instant. Il y a des enquêtes qui sont en train de se faire avec les enquêteurs de Montréal. Le gouvernement va même nommer un observateur indépendant pour s'assurer que cela se passe correctement.

Que risquent les policiers de Val-d'Or?

Je crois que les accusations n'iront pas beaucoup plus loin que ça. Il y a pour l'instant une présomption d'innocence. L'enquête sera transférée au procureur qui décidera si oui ou non il reçoit les accusations. Au bout du compte, nous verrons s'il y a une condamnation. Pour avoir vu ce genre de dossier souvent, ça ne va pas très loin. La victime pense avoir été agressée physiquement pendant une intervention où les policiers ont dû utiliser la force pour maîtriser une personne qui faisait de la résistance. Finalement, on remarque que l'utilisation de la force a été adéquate. Même si la victime a été blessée, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a un abus. Moi, j'ose croire que l'issue des dossiers va se régler favorablement pour les huit policiers. S'il y a une condamnation, elle sera minime et ne remettra pas en cause tout le travail policier de l'unité de Val-d'Or.

Les relations ne sont pas très bonnes entre les policiers et les autochtones, est-ce que la tension risque d'augmenter avec ces allégations?

Ça n'a jamais été facile pour les policiers d'intervenir lorsqu'on parle de toxicomanie, de violence, mais oui, temporairement, il peut y avoir plus de suspicion que d'habitude. Je pense cependant qu'à la lumière des enquêtes, tout va revenir dans l'ordre. De plus, trois mesures vont être apportées. Elles vont permettre des effectifs supplémentaires, l'installation de caméras dans les voitures de patrouille et l'embauche d'une équipe d'intervenants sociaux qui vont travailler en parallèle avec les policiers.

Pour vous, ces trois mesures seront-elles suffisantes?

Il manque de ressources et d'outils. Ces trois mesures ne régleront pas tout. Elles vont aider à la desserte du territoire, à la sécurité des individus et au lien de confiance entre les policiers et les populations. Si l'on regarde sur une problématique plus générale, comme on le dit dans l'association, oui, il y a d'autres places au Québec où il va falloir travailler dans le même sens.